

Subvention Carte IMAGINE R « ETUDIANT Post Bac »

Année 2026/2027

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Germain de Morin subventionne la carte de transport IMAGINE R sous conditions de ressources.

Cette subvention s'adresse aux familles non imposables.

*Attention : Impôt sur les revenus soumis au barème de la ligne 14 doit être = 0 €
Montant net de votre imposition = 0 €

Vous êtes ETUDIANT(E) :

Vous allez souscrire un abonnement IMAGINE R « ETUDIANT Post Bac ».

Après réception de votre carte Imagine R, vous contacterez le C.C.A.S avec les pièces justificatives suivantes :

- ⇒ le courrier de l'agence Imagine R indiquant le montant réglé.
- ⇒ l'avis d'impôt 2026 sur les revenus 2025 de la famille.
- ⇒ s'il n'est pas en votre possession, le double de la déclaration des revenus 2026 et l'avis d'impôt 2025 sur les revenus 2024 de la famille.
- ⇒ Pour les apprentis, l'attestation établie par l'employeur indiquant le montant pris en charge au titre des frais de transport.
- ⇒ un relevé d'identité bancaire « RIB ».

ETUDIANT « POST BAC »	Coût ANNUEL de la Carte IMAGINE R pour l'année 2026/2027	Proposition de Subvention locale du CCAS de St Germain sur Morin
Barème de référence : Tarif unique	Tarif annuel	Le montant de la subvention correspond à 30% du Tarif
TOUTES ZONES 1 à 5	401.30 €	120.39€

(Dossier à déposer complet en Mairie pour le samedi 17 octobre 2026 dernier Délai)